

Bilan 2021 et perspectives 2022 du marché français des produits de construction



Mardi 25 janvier 2022, Philippe GRUAT, Président de l'Association française des Industries des Matériaux et produits de Construction (AIMCC) a présenté les conclusions de la cinquième édition de l'enquête d'opinion « Tendances Conjoncture AIMCC ». Cette étude menée auprès des 80 organisations professionnelles membres de l'association permet de dresser un bilan de l'année 2021 et d'établir une photographie des perspectives du marché français de l'ensemble des produits entrant dans la construction (gros œuvre, second œuvre et équipements) pour 2022.

2021 : entre rebond et reprise, une année de rattrapage significatif

Le contexte est atypique et les chiffres actuels sont en trompe l'œil au regard de l'année 2020, fortement impactée par la crise sanitaire. En effet, si l'on compare **l'activité du secteur du BTP à l'année 2020, celle-ci est en forte croissance, supérieure à + 10 %**. En revanche, l'ensemble des acteurs de la construction considèrent que l'année de référence est 2019. Dans cette situation, **l'activité 2021 est en retrait de l'ordre de - 5 % par rapport à 2019**.

2021 : Une année marquée par la crise d'approvisionnement en matières premières et par la flambée des prix de l'énergie

Nos industries et entreprises ont dû faire face à des augmentations conséquentes des prix de leurs approvisionnements en matières premières, voire à des pénuries ou des arrêts temporaires des approvisionnements pour certains composants. Or, ces approvisionnements leur sont nécessaires pour exercer leur activité et honorer leurs contrats. Cette situation résulte de multiples facteurs, telle qu'une reprise économique mondiale particulièrement vigoureuse après la récession de 2020, ainsi que des difficultés sanitaires ou sociales dans certains pays fournisseurs comme des sites de production mondiale arrêté ou endommagé. **S'est cumulée à cette crise une flambée des prix de l'énergie historique et qui va impacter durablement nos industries et ce pendant tout l'année 2022 ; année « compliquée » à anticiper vu le nombre d'incertitudes.**

2022 : quelles tendances dans le secteur de la construction ?

BATIMENT : POURSUITE DE LA REPRISE

L'année 2022 verra l'entrée en vigueur de nouvelles normes et règles, avec comme corollaire annoncé par la FFB, le surcoût de la construction et des restrictions sur le crédit. Compte tenu des délais de transformation, la FFB prévoit une progression soutenue du volume d'activité en logement neuf de + 7,3 % en 2022, se partageant entre + 10,3 % dans l'individuel et + 3,6 % dans le collectif ; le niveau de 2019 sera alors dépassé de 1 %.

TRAVAUX PUBLICS : REPRISE A UN RYTHME MODERE

Pour 2022, la FNTP estime une croissance de l'activité de + 4 % en valeur. Compte tenu de l'hypothèse d'inflation sur les coûts de production, la progression en volume devrait ainsi s'établir à + 1,5% pour l'année prochaine.

LES INDUSTRIELS ANTICIPENT UNE CROISSANCE D'ACTIVITE EN 2022

Pour 2022, les industriels de la construction demeurent très majoritairement optimistes.

Environ 90 % s'attendent à une stabilisation ou une hausse de leur activité par rapport à 2021:

- *22 % pensent que l'année 2022 sera comparable en niveau à 2021*
- *Près de 38 % tablent sur une hausse modérée (entre + 1% et + 3%)*
- *Environ 31 % s'attendent à la voir progresser sensiblement*

En conclusion, une année à venir qui s'annonce globalement favorable pour l'ensemble du secteur du BTP malgré de nombreuses incertitudes cumulatives.

AIMCC : LES ENJEUX ET LES PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2022

Les 4 enjeux pour l'AIMCC et ses membres s'intègrent dans la transformation engagée depuis plusieurs années autour de :

- 1. La décarbonation ;**
- 2. La numérisation ;**
- 3. La transition dans les compétences ;**
- 4. Une filière stratégique et d'excellence.**

LES POINTS CLES POUR SOUTENIR LA COMPETITIVE EN 2022

- 1. Protéger nos données par une régulation du secteur**
- 2. Faire une pause sur les textes règlementaires**
- 3. Défendre nos industries par la normalisation**
- 4. Rendre notre filière attractive**
- 5. Affirmer les industries de la construction comme une filière stratégique en Europe**
- 6. Prévoir un bouclier énergétique pour 2022 et repenser le marché intérieur de l'Energie**



Contact presse : AIMCC

Stéphanie TUCOULET - stephanie.tucoulet@aimcc.org

Hugues VERITE – hugues.verite@aimcc.org

À propos de l'AIMCC :

Fondée en 1971, l'AIMCC est l'Association française des industries des produits de construction. Elle représente 80 organisations professionnelles regroupant 7 000 fabricants de produits (matériaux, composants, équipements et systèmes) entrant dans la construction, pour une activité de 45 Mds € réalisée par 430 000 salariés. Elle a pour mission de promouvoir le point de vue de ses adhérents et leur rôle économique de premier plan dans le secteur de la construction auprès des pouvoirs publics, des administrations, des instances nationales et internationales et des organismes de toute nature qui interviennent dans ce domaine.

Pour en savoir plus : www.aimcc.org

Contact presse : AIMCC

Stéphanie TUCOULET - stephanie.tucoulet@aimcc.org

Hugues VERITE – hugues.verite@aimcc.org